

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Au 30 juin 2017 \$	Au 30 juin 2016 \$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 409 689	991 841
Placement temporaire (note 6b)	923 569	2 896 012
Crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir	36 411	52 703
Autres sommes à recevoir (note 5)	124 529	138 135
Charges payées d'avance	35 168	17 915
	<u>3 529 366</u>	<u>4 096 606</u>
Biens miniers (note 7)	820 700	619 629
Immobilisations corporelles , au coût moins l'amortissement cumulé de 7 008 \$ (7 715 \$ au 30 juin 2016)	6 697	6 616
	<u>4 356 763</u>	<u>4 722 851</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)	174 959	156 252
Capitaux propres		
Capital social (note 9)	30 855 944	30 012 803
Bons de souscription (note 10)	227 410	30 254
Options d'achat d'actions (note 11)	81 928	172 604
Surplus d'apport	1 529 582	1 506 184
Déficit	(29 117 745)	(28 856 084)
Cumul des autres éléments du résultat global	604 685	1 700 838
	<u>4 181 804</u>	<u>4 566 599</u>
	<u>4 356 763</u>	<u>4 722 851</u>

Événements postérieurs à la date de clôture (note 19)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par le Conseil,

(signé) Claude St-Jacques _____, administrateur

(signé) Pierre St-Jacques _____, administrateur

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États des résultats

(en dollars canadiens)

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Gains sur placements temporaires (note 6c)	5 169 381	-
Intérêts	7 531	8 707
Honoraires facturés à un partenaire	164 618	67 341
Règlement d'un litige	120 000	-
Gain sur placement détenu à des fins de transaction	72 247	-
	<u>5 533 777</u>	<u>76 048</u>
Charges		
Salaires et avantages sociaux	321 103	263 424
Honoraires professionnels et frais de maintien	345 333	111 489
Loyer et frais de bureau	86 684	67 413
Publicité et promotion	1 267	500
Rémunération à base d'actions	7 218	-
Frais de déplacement	14 168	4 807
Recherche de propriétés minières (note 13)	80 982	7 925
Intérêts et frais bancaires	1 270	872
Amortissement des immobilisations corporelles	2 208	1 871
Perte à la vente d'un bien minier	10 008	-
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	2 354	105 046
	<u>872 595</u>	<u>563 347</u>
Bénéfice (perte) avant la participation dans une entreprise associée et l'impôt différé	4 661 182	(487 299)
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée (note 6a)	-	(30 734)
Gain à la cession d'une entreprise associée (note 6d)	-	205 868
	<u>-</u>	<u>175 134</u>
Bénéfice (perte) avant l'impôt différé	4 661 182	(312 165)
Impôt différé (note 14)	(170 343)	267 271
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	<u>4 490 839</u>	<u>(44 894)</u>
Par action (note 15)		
Bénéfice net (perte nette) de base	<u>0,145</u>	<u>(0,002)</u>
Bénéfice net (perte nette) dilué(e)	<u>0,144</u>	<u>(0,002)</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États du résultat global

(en dollars canadiens)

	<u>Exercices clos les 30 juin</u>	
	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	4 490 839	(44 894)
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente, déduction faite des impôts afférents de 521 172 \$ (264 313 \$ en 2016) (note 6b)	3 353 712	1 700 838
Reclassement de gains réalisés sur le placement temporaire disponible à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de 691 515 \$	(4 449 865)	-
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite des impôts afférents de 1 513 \$ (note 6a)	-	(9 736)
Radiation de la quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite des impôts afférents de 4 471 \$ (note 6d)	-	122 167
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(1 096 153)	1 813 269
Résultat global de l'exercice	3 394 686	1 768 375

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2016	30 012 803	30 254	172 604	1 506 184	(28 856 084)	1 700 838	4 566 599
Bénéfice net	-	-	-	-	4 490 839	-	4 490 839
Gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente, déduction faite des impôts afférents de 521 173 \$	-	-	-	-	-	3 353 712	3 353 712
Reclassement de gains réalisés sur le placement temporaire disponible à la vente dans le résultat net, déduction faite des impôts afférents de 691 515 \$	-	-	-	-	-	(4 449 865)	(4 449 865)
Résultat global pour l'exercice	-	-	-	-	4 490 839	(1 096 153)	3 394 686
Distribution d'un dividende en actions	-	-	-	-	(4 752 500)	-	(4 752 500)
Options d'achat d'actions octroyées (note 11)	-	-	7 218	-	-	-	7 218
Options d'achat d'actions exercées (note 11)	272 895	-	(97 894)	-	-	-	175 001
Bons de souscription octroyés (note 10)	-	234 627	-	-	-	-	234 627
Bons de souscription échus (note 10)	-	(23 398)	-	23 398	-	-	-
Bons de souscription exercés (note 10)	66 851	(14 073)	-	-	-	-	52 778
Émission d'actions pour l'acquisition d'un bien minier (note 9)	65 000	-	-	-	-	-	65 000
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie (note 9)	526 382	-	-	-	-	-	526 382
Frais d'émission d'actions (note 9)	(87 987)	-	-	-	-	-	(87 987)
Solde au 30 juin 2017	30 855 944	227 410	81 928	1 529 582	(29 117 745)	604 685	4 181 804

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Capital social	Bons de souscription	Options d'achat d'actions	Surplus d'apport	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} juillet 2015	29 973 781	33 919	173 829	1 494 438	(28 811 190)	(112 431)	2 752 346
Perte nette	-	-	-	-	(44 894)	-	(44 894)
Gain non réalisé sur le placement temporaire disponible à la vente, déduction faite des impôts afférents de 264 313 \$	-	-	-	-	-	1 700 838	1 700 838
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite des impôts afférents de 1 513 \$	-	-	-	-	-	(9 736)	(9 736)
Radiation de la quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite des impôts afférents de 4 471 \$	-	-	-	-	-	122 167	122 167
Résultat global pour l'exercice	-	-	-	-	(44 894)	1 813 269	1 768 375
Options d'achat d'actions annulées (note 11)	-	-	(1 225)	1 225	-	-	-
Bons de souscription octroyés (note 10)	-	6 856	-	-	-	-	6 856
Bons de souscription annulés (note 10)	-	(10 521)	-	10 521	-	-	-
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie (note 9)	43 144	-	-	-	-	-	43 144
Frais d'émission d'actions (note 9)	(4 122)	-	-	-	-	-	(4 122)
Solde au 30 juin 2016	30 012 803	30 254	172 604	1 506 184	(28 856 084)	1 700 838	4 566 599

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Tableaux des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

Exercices clos les 30 juin

	2017	2016
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	4 490 839	(44 894)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Gains sur placements temporaires	(5 169 381)	-
Gain sur placement détenu à des fins de transaction	(72 247)	-
Rémunération à base d'actions	7 218	-
Amortissement des immobilisations corporelles	2 208	1 871
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	30 734
Gain à la cession d'une entreprise associée	-	(205 868)
Impôt différé	170 343	(267 271)
Perte à la vente d'un bien minier	10 008	-
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	2 354	105 046
	<u>(558 658)</u>	<u>(380 382)</u>
Variations des éléments du fonds de roulement		
Crédits d'impôt à l'exploration minière et taxes à la consommation à recevoir	(11 238)	41 371
Autres sommes à recevoir	13 606	(132 664)
Charges payées d'avance	(17 253)	(7 745)
Comptes créditeurs et charges à payer	73 110	35 358
	<u>58 225</u>	<u>(63 680)</u>
	<u>(500 433)</u>	<u>(444 062)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Capital social, bons de souscription et options d'achat d'actions émis comptant, déduction faite des frais d'émission d'actions	900 801	45 878
	<u>900 801</u>	<u>45 878</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(120 000)	-
Disposition de placements temporaires	1 315 075	-
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration capitalisés	(234 217)	(114 431)
Disposition d'une propriété minière	12 500	-
Variation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	46 411	77 366
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 289)	(3 044)
	<u>1 017 480</u>	<u>(40 109)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 417 848	(438 293)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	991 841	1 430 134
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>2 409 689</u>	<u>991 841</u>
Intérêts reçus	9 542	9 087

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Tableaux des flux de trésorerie (suite)

(en dollars canadiens)

Renseignements supplémentaires

Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>Exercices clos les 30 juin</u>	
	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Liés aux activités d'investissement :		
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à recevoir comptabilisé en réduction des biens miniers	18 881	36 877
Acquisition de biens miniers et frais d'exploration inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	6 387	60 790
Émission d'actions en contrepartie de l'acquisition d'un bien minier	65 000	-

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

1 Informations générales

La Société d'Exploration Minière Vior Inc., (la « Société »), régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir les fonds qui lui permettront de respecter ses engagements en vigueur au titre des programmes d'exploration et d'aménagement et de payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission de titres de participation, d'exercice de bons de souscription, d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

L'adresse du siège social de la Société est 839, rue Saint-Joseph Est, bureau 210, Québec (Québec), Canada.

2 Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que définies dans le Manuel des comptables professionnels agréés du Canada et adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis selon le principe de la continuité de l'exploitation, en vertu de la convention du coût historique, à l'exception des instruments disponibles à la vente et de la participation dans une entreprise associée comptabilisée à sa valeur recouvrable.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 21 septembre 2017.

3 Résumé des principales conventions comptables

Les méthodes comptables significatives ayant servi à l'établissement des présents états financiers annuels sont présentées ci-après. Elles ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes bancaires ainsi qu'un fonds monétaire dont l'échéance est de trois mois et moins à partir de la date d'acquisition.

Placement temporaire

Le placement temporaire est composé d'actions et de bons de souscription dans une société ouverte. Les acquisitions et les ventes relatives au placement temporaire sont comptabilisées dans les états financiers à la date de transaction en fonction de sa classification à titre de placement disponible à la vente et de placement détenu à des fins de transaction.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Les normes exigent que les actifs financiers et les passifs financiers, y compris les instruments financiers dérivés, soient initialement comptabilisés à leur juste valeur. Après la constatation initiale, l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers dépend de leur classement : à la juste valeur par le biais du résultat net, disponibles à la vente, prêts et créances ou passifs financiers au coût amorti.

À la juste valeur par le biais du résultat net – Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis ou contracté principalement aux fins d'une vente à court terme ou si la direction l'a ainsi désigné. Les actifs classés dans cette catégorie comprennent principalement les dérivés incorporés et les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers de cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transaction sont passés en charges à l'état des résultats. Les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés à l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les instruments financiers de cette catégorie sont classés dans les actifs non courants sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

La Société détient des bons de souscription dans une société ouverte.

Disponibles à la vente – Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sont constatés directement dans les autres éléments du résultat global, sauf lorsqu'il s'agit d'une baisse importante ou prolongée de la juste valeur, auquel cas ils sont comptabilisés à l'état des résultats. Lors de la décomptabilisation de l'actif financier, les gains ou pertes cumulés auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés et comptabilisés à l'état des résultats.

Les placements disponibles à la vente sont classés dans l'actif non courant, sauf s'ils viennent à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les actifs financiers de la Société classés comme disponibles à la vente et inclus dans le placement temporaire sont composés d'actions dans une société ouverte.

Prêts et créances – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les actifs financiers classés comme prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif diminué d'une provision pour pertes de valeur. Ils sont classés dans l'actif courant, sauf ceux ayant une échéance supérieure à 12 mois de la date de clôture d'exercice, auquel cas ils seraient inclus dans l'actif non courant.

Les prêts et créances de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres sommes à recevoir présentés à l'état de la situation financière.

Passifs financiers au coût amorti – Les passifs financiers incluent les comptes créditeurs et charges à payer et sont initialement comptabilisés au montant à payer moins, lorsqu'elle est significative, une réduction pour ramener ce montant à sa juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond à la valeur nominale en raison de leur échéance à court terme. Ils sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur de la façon suivante :

i) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit par l'utilisation d'un compte de correction de valeur.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

ii) Actifs financiers disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans le compte de résultat. Ce montant représente la perte dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée en résultat net.

Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti et des titres de créance disponibles à la vente sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas résorbées.

Immobilisations corporelles et amortissement

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile variant de cinq à dix ans, laquelle est considérée comme adéquate en vue de ramener la valeur comptable des actifs à leur valeur résiduelle estimée. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et les durées de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Participation dans une entreprise associée

Une entreprise associée est une entité dans laquelle la Société a une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers de la participation de la Société dans son entreprise associée sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Après la date d'acquisition, la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société est comptabilisée à l'état des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée est incluse dans les autres éléments du résultat global.

Les gains et pertes latents résultant de transactions entre la Société et une entreprise associée sont éliminés à hauteur de la participation de la Société dans l'entreprise associée. Les pertes latentes sont aussi éliminées à moins que la transaction ne montre qu'il y a eu dépréciation de l'actif transféré. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans l'entreprise associée sont comptabilisés à l'état des résultats.

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation dans son entreprise associée. S'il y a dépréciation, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents de l'entreprise associée qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état des résultats.

Biens miniers

La Société inscrit au coût ses participations dans les biens miniers et les aires d'intérêt géologique, moins les encaissements sur option reçus et autres recouvrements. Ces coûts d'acquisition sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles. Les frais d'exploration liés aux participations et aux projets sont capitalisés sur la base de blocs de claims spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les biens miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés. Ces frais d'exploration sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles. Ces coûts seront amortis sur les ressources recouvrables estimées dans la mine actuelle selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation ou radiés si les biens miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés. Les frais d'exploration généraux non liés à des biens miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Les biens miniers sont soumis à un test de dépréciation à la date de clôture lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de la propriété minière excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net sous la rubrique *Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés*.

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les biens miniers sont regroupés au plus bas niveau de regroupement pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont indépendants des flux de trésorerie d'autres groupes d'actifs (unités génératrices de trésorerie). Les pertes de valeur sont passées en revue pour les reprises potentielles à la fin de chaque date de clôture. Une perte de valeur peut faire l'objet d'une reprise, mais elle est limitée à la valeur comptable initiale nette des amortissements, comme si aucune dépréciation de la valeur comptable n'avait été comptabilisée.

Partenariats

La Société effectue des travaux d'exploration sur certains biens miniers au moyen d'entreprises communes où les partenaires sont liés par un accord contractuel établissant un contrôle conjoint sur les actifs du partenariat. Pour les entreprises communes, chaque partie comptabilise ses droits aux actifs, passifs, revenus et charges pour ce partenariat.

Provisions

Les provisions pour frais de restauration environnementale, frais de restructuration et actions en justice, le cas échéant, sont comptabilisées lorsque : i) la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés; ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées en fonction de la meilleure estimation par la direction de la charge nécessaire à l'extinction de l'obligation à la fin de la période de présentation de l'information financière, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts. Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

Les provisions pour coûts de restauration représentent les obligations juridiques ou implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts liés à la remise en état et au suivi des activités et au retrait des immobilisations corporelles. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temporelle de l'argent et des risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les estimations de flux de trésorerie ont déjà été ajustées.

La Société n'a pas de provision aux 30 juin 2017 et 2016.

Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursable pour perte de 8 % en vertu de la *Loi concernant les droits sur les mines* et à un crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 31 % en vertu de la *Loi sur les impôts du Québec*. Ces crédits sont calculés sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de réduction des frais engagés. En conséquence, ils sont comptabilisés en réduction des frais afférents ou des dépenses en capital dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société a respecté toutes les conditions liées à ces crédits et que ces crédits seront reçus.

Capital social

Les actions émises en contrepartie d'éléments non monétaires sont généralement évaluées en fonction du cours des actions émises à la date de l'entente concernant leur émission. Les frais d'émission d'actions sont présentés en diminution des actions.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Actions accréditatives

La Société finance certaines dépenses d'exploration par l'émission d'actions accréditatives. Elle renonce aux déductions fiscales liées aux dépenses d'exploration en faveur des investisseurs concernés conformément à la législation fiscale appropriée. La différence entre le prix coté des actions ordinaires et le montant que les investisseurs paient pour les actions (la « prime »), mesurée selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisée à titre de passif, lequel fait l'objet d'une reprise à l'état des résultats à titre d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles ont été effectuées.

La Société constate un passif d'impôt différé pour les dépenses auxquelles elle a renoncé et une charge d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

Bons de souscription

La juste valeur des bons de souscription est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des bons de souscription est estimée selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes, en tenant compte des modalités liées à l'octroi. Lorsque les bons de souscription sont émis à titre de rémunération aux courtiers, à la date d'octroi, la juste valeur des bons de souscription est comptabilisée à titre de frais d'émission d'actions et est présentée en réduction du capital social.

Régime de rémunération à base d'actions

La Société a établi un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 11. La Société comptabilise une charge de rémunération pour toutes formes de rémunération à base d'actions consentie aux salariés et aux non-salariés, incluant les options d'achat d'actions, au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur.

La juste valeur est mesurée à la date d'octroi. La juste valeur des options octroyées est estimée selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes, en tenant compte des modalités liées à l'octroi. La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée à titre de charge à la rubrique *Rémunération à base d'actions* selon la méthode d'acquisition graduelle des droits. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, toute contrepartie reçue des participants au régime est créditée au capital social et la juste valeur des options d'achat d'actions exercées est reclassée du poste *Options d'achat d'actions* au poste *Capital social*.

Impôts sur le résultat

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice au cours duquel les écarts sont censés se résorber. Le montant des impôts différés obtenu est établi à partir du mode attendu de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel l'actif pourra être imputé, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant. Ils sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat découlant de la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Constatation des produits

Les produits d'intérêts liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie sont comptabilisés sur une base d'exercice à l'état des résultats, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les honoraires facturés aux partenaires sont comptabilisés lorsque les services sont fournis à titre d'opérateur de projet.

Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode du rachat d'actions, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard à l'ouverture de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la Société à la valeur boursière moyenne des actions ordinaires au cours de l'exercice.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Information sectorielle

La Société oeuvre actuellement dans un seul secteur d'activité, soit l'acquisition et l'exploration de propriétés minières. Toutes les propriétés minières de la Société sont situées au Québec, Canada.

Nouvelle interprétation adoptée au cours de l'exercice

La Société a adopté l'interprétation décrite ci-dessous, qui a été utilisée lors de l'établissement des présents états financiers. Ces modifications ont été apportées conformément aux dispositions transitoires applicables.

IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

L'IASB a publié, en décembre 2014, des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*. Ces modifications apportent des précisions sur la façon d'exercer le jugement professionnel lors de la détermination du niveau et de la structure de l'information à divulguer dans les états financiers. Les modifications à cette norme, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, n'a eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Société puisqu'il s'agit d'une norme de présentation.

Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 30 juin 2017. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (« IFRS 2 »)

L'IASB a publié, en juin 2016 des modifications à IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Des modifications ont été apportées pour régler certaines questions concernant la comptabilisation i) des attributions réglées en trésorerie et ii) des attributions réglées en instruments de capitaux propres comportant des modalités de règlement net au titre des retenus d'impôts à la source des employés. Les modifications à cette norme s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

L'IASB a publié, en juillet 2014, la norme définitive sur les instruments financiers, portant sur le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, en remplacement d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'application d'IFRS 9 a été fixée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et la norme doit être adoptée de façon rétrospective. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (« IFRS 15 »)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est permise. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement les incidences de l'adoption de cette norme.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

4 Principaux jugements et estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige de la Société qu'elle procède à des jugements et à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces états financiers comprennent des estimations qui, par nature, sont incertaines. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers, et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur les périodes actuelles et futures. Ces jugements, ces estimations et ces hypothèses sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et sur d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

a) Estimations comptables et hypothèses critiques

Les estimations comptables et hypothèses critiques sont celles qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements. Les paragraphes qui suivent expliquent les estimations comptables et hypothèses les plus significatives faites par la Société lors de la préparation des états financiers.

Biens miniers

L'évaluation de la Société concernant la valeur recouvrable des biens miniers est fondée sur de nombreuses hypothèses dont le prix à long terme des matières premières, les besoins de trésorerie futurs, le potentiel d'exploration et la performance opérationnelle; cette évaluation peut largement différer des valeurs réelles. Les montants recouvrables ont été établis en partie d'après certains facteurs qui peuvent être partiellement ou entièrement hors du contrôle de la Société. Cette évaluation comprend une comparaison des montants recouvrables estimatifs avec la valeur comptable. La valeur des actifs fait l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture ou dès qu'une indication de dépréciation existe; la direction doit donc porter un jugement important à cet égard. Les facteurs qui pourraient nécessiter un test de dépréciation comprennent, sans toutefois s'y limiter, les interruptions des activités d'exploration et la constatation de tendances défavorables liées au secteur minier ou à la conjoncture économique.

Actifs et passifs d'impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des implications fiscales futures attribuables aux différences entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant aux états financiers et leur base fiscale respective. Afin de déterminer si la Société est en mesure d'utiliser les reports de pertes pour compenser les passifs d'impôt différé, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses sur la performance future de la Société. La direction doit déterminer s'il est probable que la Société bénéficiera de ces pertes d'exercices antérieurs et d'autres actifs d'impôt différé.

Des changements liés à la conjoncture économique, au prix des matières premières et à d'autres facteurs pourraient amener la direction à réviser ses estimations à l'égard des avantages devant être réalisés et de la période d'utilisation des pertes.

b) Jugements critiques concernant l'application des méthodes comptables de l'entité

Placements temporaires

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation comprennent les suivants : i) des difficultés financières importantes du débiteur; ii) des paiements d'intérêt ou de capital en souffrance; iii) la possibilité

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur; et iv) pour les titres de capitaux propres, une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres en deçà de leur coût. Les hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur sont décrites à la note 17b.

5 Autres sommes à recevoir

	Aux 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Partenaire	118 134	133 861
Autres	6 395	4 274
	<u>124 529</u>	<u>138 135</u>

6 Placement dans Aurvista Gold Corporation

a) Participation dans une entreprise associée

	Aux 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Aurvista Gold Corporation, selon la méthode de la mise en équivalence (participation de 29,76 % – 20 685 800 actions)		
Solde à l'ouverture de l'exercice	-	640 338
Quote-part du résultat net	-	(30 734)
Quote-part des autres éléments du résultat global	-	(11 249)
Cession présumée de la participation dans une entreprise associée	-	(598 355)
Solde à la clôture de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Le 9 août 2011, à la suite de son premier appel public à l'épargne et de son inscription à la Bourse de croissance TSX, Aurvista Gold Corporation (« Aurvista »), une société d'exploration minière exerçant ses activités au Québec, a acquis la participation résiduelle de la Société dans les propriétés Douay, Douay Ouest, Douay Est et Block Joutel (collectivement Douay), à l'exception de 10 % dans deux claims de la propriété Douay Ouest en contrepartie de 21 250 000 actions ordinaires de son capital social d'une valeur brute de 20 293 750 \$ au moment de l'émission.

À la date de la transaction, la Société détenait 43,8 % des actions ordinaires émises d'Aurvista. La Société exerçant une influence notable sur Aurvista a comptabilisé son placement selon la méthode de la mise en équivalence. À la date de la transaction, le placement dans Aurvista a été comptabilisé au montant du produit de disposition brut des propriétés Douay, soit 20 293 750 \$, diminué d'un escompte de 4 533 750 \$ relativement aux conventions d'entiercement des actions. Cet escompte a été calculé au moyen d'un modèle d'évaluation selon un taux moyen de 22 %, en fonction de la période de libération des actions. La Société devra remettre aux intermédiaires impliqués dans la transaction 564 200 actions d'Aurvista sur une période de 18 mois en paiement des frais de vente de 538 812 \$, diminués d'un escompte de 120 375 \$. Le montant à payer sera ajusté en fonction de la juste valeur des actions détenues par la Société dans Aurvista à la fin de chaque période. Des frais de vente d'un montant de 42 748 \$ ont également été versés à un cabinet d'avocats. Le gain net, compte tenu de l'escompte d'entiercement et des frais de vente, est de 13 925 664 \$.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Au 30 juin 2013, à la suite de l'émission de 20 976 012 actions par Aurvista et de la distribution, par la Société, de 564 200 actions d'Aurvista aux intermédiaires impliqués dans la transaction, la Société détenait 29,76 % des actions ordinaires émises d'Aurvista.

La quote-part des résultats de même que les informations financières (actif, passif, chiffre d'affaires et résultat net) d'Aurvisa sont comptabilisées et présentées dans les états financiers de la Société, avec un écart maximal d'un trimestre, selon la disponibilité des informations financières d'Aurvista au moment de l'émission des états financiers de la Société.

b) Placement temporaire

Le 3 novembre 2015, la Société a cessé d'exercer son influence notable sur Aurvista et a reclassé sa participation sous la rubrique *Placement temporaire*.

	Aux 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 896 012	-
Juste valeur du placement au moment de la perte de l'influence notable	-	930 861
Acquisitions	148 000	-
Distribution d'un dividende en actions	(4 752 500)	-
Cessions	(1 315 075)	-
Variation de la juste valeur	3 947 132	1 965 151
Solde à la clôture de l'exercice	923 569	2 896 012

c) Gains sur placements temporaires

	Aux 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Gain à la disposition d'un placement temporaire	5 141 381	-
Autre gain ⁽¹⁾	28 000	-
	5 169 381	-

(1) Correspond à l'excédent de la juste valeur sur la contrepartie lors de l'inscription initiale d'un placement temporaire.

d) Gain au moment de la perte de l'influence notable

	Aux 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Juste valeur du placement au moment de la perte de l'influence notable	-	930 861
Valeur comptable de la participation au moment de la perte de l'influence notable	-	(598 355)
Radiation de la quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée	-	(126 638)
Gain à la cession d'une entreprise associée	-	205 868

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

7 Biens miniers

Rapprochement des biens miniers

	Frais d'exploration	Coût d'acquisition		Total
		Biens miniers	Claims	
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2015	573 471	7 925	65 471	646 867
Frais engagés	110 610	-	4 075	114 685
Biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	(92 863)	-	(12 183)	(105 046)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	(36 877)	-	-	(36 877)
Solde au 30 juin 2016	554 341	7 925	57 363	619 629
Frais engagés	73 013	160 001	11 800	244 814
Biens miniers vendus, abandonnés, dépréciés ou radiés	(15 881)	(7 925)	(1 056)	(24 862)
Crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	(18 881)	-	-	(18 881)
Solde au 30 juin 2017	592 592	160 001	68 107	820 700

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Détail des biens miniers

	N° de claims	Participation indivise %	Solde au 30 juin 2016 \$	Frais engagés \$	Biens miniers vendus, abandonnés, dépréciés ou radiés, crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 juin 2017 \$
Big Island Lake	95					
Coût d'acquisition		100	4 420	3 523	(131)	7 812
Frais d'exploration			7 775	22 615	(7 903)	22 487
			<u>12 195</u>	<u>26 138</u>	<u>(8 034)</u>	<u>30 299</u>
Douay Ouest (note c)	-					
Coût d'acquisition		-	7 925	-	(7 925)	-
Frais d'exploration			14 583	-	(14 583)	-
			<u>22 508</u>	<u>-</u>	<u>(22 508)</u>	<u>-</u>
Foothills (note a)						
Coût d'acquisition	840		30 687	-	(926)	29 761
Frais d'exploration		49	318 481	-	(1 029)	317 452
			<u>349 168</u>	<u>-</u>	<u>(1 955)</u>	<u>347 213</u>
Ligneris	94					
Coût d'acquisition		100	18 487	2 713	-	21 200
Frais d'exploration			136 849	3 607	(1 218)	139 238
			<u>155 336</u>	<u>6 320</u>	<u>(1 218)</u>	<u>160 438</u>
Mosseau (note b)	53					
Coût d'acquisition		100	-	164 281	-	164 281
Frais d'exploration			-	46 760	(10 018)	36 742
			<u>-</u>	<u>211 041</u>	<u>(10 018)</u>	<u>201 023</u>
Veza-Noyard	10					
Coût d'acquisition		100	1 406	393	-	1 799
Frais d'exploration			76 464	31	(10)	76 485
			<u>77 870</u>	<u>424</u>	<u>(10)</u>	<u>78 284</u>
Autres	-					
Coût d'acquisition		-	2 552	891	-	3 443
Frais d'exploration			-	-	-	-
			<u>2 552</u>	<u>891</u>	<u>-</u>	<u>3 443</u>
			<u>619 629</u>	<u>244 814</u>	<u>(43 743)</u>	<u>820 700</u>

Tous les biens miniers sont situés au Québec.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Détail des biens miniers

	N° de claims	Participation indivise %	Solde au 30 juin 2015 \$	Frais engagés \$	Biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés, crédit de droits remboursable pour perte et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources \$	Solde au 30 juin 2016 \$
Big Island Lake	80					
Coût d'acquisition		100	2 210	2 210	-	4 420
Frais d'exploration			3 177	6 941	(2 343)	7 775
			<u>5 387</u>	<u>9 151</u>	<u>(2 343)</u>	<u>12 195</u>
Douay Ouest (note c)	5					
Coût d'acquisition		10	7 925	-	-	7 925
Frais d'exploration			14 583	-	-	14 583
			<u>22 508</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>22 508</u>
Foothills (note a)						
Coût d'acquisition	478		30 321	1 266	(900)	30 687
Frais d'exploration		100	260 421	101 756	(43 696)	318 481
			<u>290 742</u>	<u>103 022</u>	<u>(44 596)</u>	<u>349 168</u>
Ligneris	77					
Coût d'acquisition		100	29 300	470	(11 283)	18 487
Frais d'exploration			218 815	1 644	(83 610)	136 849
			<u>248 115</u>	<u>2 114</u>	<u>(94 893)</u>	<u>155 336</u>
Veza-Noyard	10					
Coût d'acquisition		100	1 406	-	-	1 406
Frais d'exploration			76 286	269	(91)	76 464
			<u>77 692</u>	<u>269</u>	<u>(91)</u>	<u>77 870</u>
Autres	-					
Coût d'acquisition		-	2 423	129	-	2 552
Frais d'exploration			-	-	-	-
			<u>2 423</u>	<u>129</u>	<u>-</u>	<u>2 552</u>
			<u>646 867</u>	<u>114 685</u>	<u>(141 923)</u>	<u>619 629</u>

Tous les biens miniers sont situés au Québec.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

(a) Le 9 mars 2016, la Société a accordé à Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka ») l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Foothills, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 400 000 \$ au cours de la première année de l'entente et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 2 100 000 \$ au plus tard le 31 mars 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente afin d'y ajouter 140 nouveaux claims détenus par la Société. Iluka s'est engagée à verser 25 000 \$ plus le coût d'acquisition des claims, d'augmenter de 400 000 \$ à 500 000 \$ le montant relatif aux travaux d'exploration requis pour l'obtention de la participation initiale de 51 % et d'augmenter de 2 100 000 \$ à 2 200 000 \$ le montant relatif aux travaux d'exploration requis pour l'obtention de la participation additionnelle de 39 %. Au 30 juin 2017, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 817 523 \$ et acquis un intérêt de 51 %.

(b) Le 28 février 2017, la Société a acheté un intérêt de 100 % dans 11 claims de la propriété Mosseau de Allen Laporte en contrepartie de 5 000 \$.

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente, la Société a l'option, pour une période de 15 mois à compter de la date de la signature, d'acquérir une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie de 90 000 \$ en argent et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ dans un délai de 5 jours suivant la date de l'approbation de la Bourse et un montant additionnel de 60 000 \$ et des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$ à la fin de la période d'option. Au 30 juin 2017, la Société avait versé 90 000 \$ en argent et remis des actions de la Société ayant une valeur de 65 000 \$.

(c) Le 21 mars 2017, la Société a vendu à Aurvista Gold Corporation une participation de 10 % dans les cinq claims de la propriété Douay Ouest en contrepartie d'un montant de 12 500 \$. La perte de 10 008 \$ résultant de cette transaction est présentée aux états financiers sous la rubrique *Perte à la vente d'un bien minier*.

8 Comptes créditeurs et charges à payer

	Au 30 juin 2017 \$	Au 30 juin 2016 \$
Fournisseurs	148 186	131 260
Salaires et avantages sociaux	26 773	24 992
	<u>174 959</u>	<u>156 252</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

9 Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, avec droit de vote et participatives, sans valeur nominale

Émis et entièrement payé

Le capital social a varié comme suit :

	Exercices clos les 30 juin			
	2017		2016	
	Nombre	\$	Nombre	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	23 259 901	30 012 803	22 704 346	29 973 781
Bons de souscription exercés	388 889	66 851	-	-
Options d'achat d'actions exercées	1 750 000	272 895	-	-
Émission d'actions pour l'acquisition d'un bien minier	360 477	65 000	-	-
Émission d'actions pour une contrepartie en trésorerie (a) (b)	7 400 000	526 382	555 555	43 144
Frais d'émission d'actions	-	(87 987)	-	(4 122)
Solde à la clôture de l'exercice	33 159 267	30 855 944	23 259 901	30 012 803

(a) Le 31 juillet 2015, la Société a fait un placement privé de 50 000 \$ par l'émission de 555 555 actions de la Société au prix de 0,09 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 138 889 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,11 \$ jusqu'au 31 juillet 2017. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription, dont la valeur a été établie à 6 856 \$. Des frais d'émission de 4 122 \$ relativement à ce placement ont été engagés par la Société.

(b) Le 20 juillet 2016, la Société a fait un placement privé de 740 000 \$, par l'émission de 7 400 000 actions de la Société au prix de 0,10 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 7 400 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ jusqu'au 20 juillet 2017. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription, dont la valeur a été établie à 213 618 \$. Des frais d'émission de 79 693 \$ relativement à ce placement ont été engagés par la Société incluant 300 000 bons de souscription à 0,15 \$ pour une période de 12 mois à titre d'honoraires d'intermédiation.

10 Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription depuis le 1^{er} juillet 2015 et résume l'information relative aux bons de souscription en circulation et exerçables au 30 juin 2017.

	Exercices clos les 30 juin			
	2017		2016	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables à l'ouverture de l'exercice	638 889	0,13	540 000	0,17
Octroyés	7 700 000	0,15	138 889	0,11
Exercés	(388 889)	0,14	-	-
Échus	(500 000)	0,14	(40 000)	0,60
En circulation et exerçables à la clôture de l'exercice	7 450 000	0,15	638 889	0,13

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant résume la date d'échéance des bons de souscription en circulation et exerçables :

7 450 000 bons de souscription à 0,15 \$ en circulation et exerçables expireront en juillet 2017.

La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes, à partir des hypothèses suivantes :

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
Taux d'intérêt sans risque	0,57 %	0,41 %
Volatilité prévue	157,35 %	144,38 %
Taux de rendement des actions	zéro	zéro
Durée de vie prévue	1 an	2 ans
Juste valeur des bons de souscription octroyés	0,030 \$	0,049 \$

11 Options d'achat d'actions

La Société a établi un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel certains employés clés, dirigeants, administrateurs, consultants, fournisseurs de services et des services de relations avec les investisseurs peuvent se voir octroyer des options d'achat d'actions de la Société. Un maximum de 2 270 434 options peuvent ainsi être octroyées (maximum de 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des employés clés, dirigeants, administrateurs et consultants et maximum de 2 % du nombre d'actions ordinaires en circulation en faveur des fournisseurs de services de relations avec les investisseurs).

Les options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date d'octroi. Les options sont acquises lors de leur octroi.

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1^{er} juillet 2015 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 30 juin 2017.

	Exercices clos les 30 juin			
	2017		2016	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et exerçables à l'ouverture de l'exercice	2 055 000	0,16	2 060 000	0,16
Octroyées	100 000	0,10	-	-
Exercées	(1 750 000)	0,10	-	-
Annulées	-	-	(5 000)	0,50
En circulation et exerçables à la clôture de l'exercice	405 000	0,40	2 055 000	0,16

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Le tableau suivant résume l'information concernant les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 juin 2017 :

Prix de levée	Options en circulation et exerçables	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Prix de levée moyen pondéré
	Nombre		\$
0,10 \$	100 000	9,98	0,10
0,50 \$	305 000	3,34	0,50

La juste valeur des options d'achat d'actions octroyées a été estimée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

	Exercice clos le 30 juin 2017
Taux d'intérêt sans risque	1,49 %
Volatilité prévue	105,85 %
Taux de rendement des actions	zéro
Durée de vie prévue	10 ans
Juste valeur des options d'achat d'actions octroyées	0,072 \$

12 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le président, le vice-président exploration et le chef des services financiers. Les avantages à court terme du personnel comprennent les salaires des principaux dirigeants et la rémunération des administrateurs. Les paiements fondés sur des actions se composent des octrois d'options d'achat d'actions de la Société.

Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des principaux dirigeants :

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel à court terme	295 197	269 302
Rémunération à base d'actions	7 218	-
Total de la rémunération des principaux dirigeants	302 415	269 302

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

13 Recherche de propriétés minières

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Salaires et honoraires	66 436	7 913
Transport	6 974	-
Analyses	2 038	-
Autre	5 534	12
	<u>80 982</u>	<u>7 925</u>

14 Impôt différé

La principale composante de la provision pour impôts sur le résultat est la suivante :

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Impôt différé sur le résultat	<u>(170 343)</u>	<u>267 271</u>

Le rapprochement des impôts sur le résultat, calculé selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec, avec les impôts sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	Exercices clos les 30 juin	
	2017	2016
	\$	\$
Bénéfice (perte) avant l'impôt différé	<u>4 661 182</u>	<u>(312 165)</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,85 %	(1 251 527)	83 972
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	23 625	1 109
Pertes fiscales expirées	-	(64 840)
Écart entre le taux d'imposition courant et le taux d'imposition futur	(282 252)	273 762
Variation des actifs d'impôt différé non constatés	355 943	237 505
Éléments du résultat global sans incidence sur les résultats	978 352	(264 577)
Autres	5 516	340
Impôt différé	<u>(170 343)</u>	<u>267 271</u>

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Les éléments importants d'actifs et de passifs d'impôt différé se détaillent comme suit :

Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés :

	Au 30 juin 2017 \$	Au 30 juin 2016 \$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	157 619	183 986
Pertes en capital	-	239 588
	<u>157 619</u>	<u>423 574</u>

	Au 30 juin 2017 \$	Au 30 juin 2016 \$
Passifs d'impôt différé		
Placement temporaire	(119 184)	(382 574)
Biens miniers	(38 435)	(41 000)
	<u>(157 619)</u>	<u>(423 574)</u>

Présenté à l'état de la situation financière comme suit :

Actifs d'impôt différé	-	-
Passifs d'impôt différé	-	-

Actifs d'impôt différé non comptabilisés :

	Au 30 juin 2017 \$	Au 30 juin 2016 \$
Pertes autres qu'en capital	528 659	894 901
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	13 453	13 058
Frais d'émission	21 324	4 517
Biens miniers	154 461	161 000
Autres	12 482	13 843
	<u>730 379</u>	<u>1 087 319</u>

Lors de l'évaluation du caractère réalisable des actifs d'impôt différé, la direction estime s'il est plus probable qu'improbable qu'une portion ou la totalité des actifs d'impôt différé sera réalisée. Ultiment, la réalisation des actifs d'impôt différé dépend de la réalisation d'un bénéfice imposable futur.

Au 30 juin 2017, la Société a accumulé des pertes autres qu'en capital de 2 616 388 \$ au fédéral et de 2 554 955 \$ au Québec (4 048 442 \$ au fédéral et de 3 963 195 \$ au Québec au 30 juin 2016) qui pourraient être utilisées pour réduire le revenu imposable d'exercices futurs. Ces pertes expireront à différentes dates entre 2029 et 2036.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

Actifs d'impôt différé

	Pertes autres qu'en capital	Pertes en capital	Total
	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} juillet 2015	56 000	79 217	135 217
Crédité à l'état des résultats	127 986	160 371	288 357
Au 30 juin 2016	183 986	239 588	423 574
Débité à l'état des résultats	(26 367)	(239 588)	(265 955)
Au 30 juin 2017	157 619	-	157 619

Passifs d'impôt différé

	Placement temporaire	Participation dans une entreprise associée	Biens miniers	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} juillet 2015	-	79 217	56 000	135 217
(Crédité) débité à l'état des résultats	118 261	(82 175)	(15 000)	21 086
Débité aux autres éléments du résultat global	264 313	2 958	-	267 271
Au 30 juin 2016	382 574	-	41 000	423 574
Crédité à l'état des résultats	(93 046)	-	(2 565)	(95 611)
Crédité aux autres éléments du résultat global	(170 344)	-	-	(170 344)
Au 30 juin 2017	119 184	-	38 435	157 619

Les actifs et passifs d'impôt différé au montant de 157 619 \$ seront réalisés dans plus de 12 mois.

Au 30 juin 2017, les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au fédéral et les crédits d'impôt non remboursables relatifs aux ressources au provincial s'établissent comme suit :

Date d'expiration	Fédéral	Date d'expiration	Provincial
	\$		\$
2025	10 225	2018	3 550
2026	1 972		
2027	687		
2028	2 307		
2029	259		
2030	1 098		

Ces crédits pourront être utilisés jusqu'à concurrence de l'impôt payable pour ces années. Les crédits d'impôt à l'investissement non remboursables au fédéral et les crédits d'impôt non remboursables relatifs aux ressources au provincial ne sont pas comptabilisés parce que la Société n'a pas l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

15 Résultat par action

a) Le tableau suivant présente le rapprochement entre le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué :

	2017	2016
Nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation	31 016 473	23 214 364
Options d'achat d'actions	156 515	-
Bons de souscription	3 634	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	<u>31 176 622</u>	<u>23 214 364</u>

Éléments exclus du calcul de la perte nette diluée par action puisque leur prix d'exercice était supérieur à la cote moyenne des actions ordinaires.

Options d'achat d'actions	305 000	2 055 000
Bons de souscription	7 450 000	638 889

b) Le 6 mars 2017, la Société a déclaré un dividende en actions d'Aurvista Gold Corporation (« Aurvista ») payable le 20 mars 2017 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 15 mars 2017. La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

16 Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres d'un montant de 4 181 804 \$ (4 566 599 \$ en 2016) comme constituant son capital.

La Société gère sa structure du capital et fait les ajustements sur celle-ci, selon les fonds disponibles pour la Société, de façon à être en mesure d'appuyer l'acquisition et l'exploration des propriétés minières. Puisqu'il s'agit d'une société d'exploration minière, le conseil d'administration n'établit pas de critères de mesure sur le rendement du capital pour sa gestion, mais préfère se fier à l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

De l'avis de la direction, le fonds de roulement au 30 juin 2017 permettra de couvrir les dépenses courantes et les frais d'exploration pour la prochaine année.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient actuellement une participation en sont au stade de l'exploration. Donc, la Société est dépendante du financement externe pour financer ses activités. Pour réaliser son plan d'exploration et régler ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et obtiendra le financement nécessaire au besoin. La Société continuera à évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des participations dans d'autres propriétés si elle juge qu'il y a suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose des ressources financières nécessaires pour le faire.

Les autres opérations qui ont eu une incidence sur les capitaux propres sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

La direction révisé régulièrement son approche de gestion du capital et juge que cette approche est raisonnable, étant donné la taille de la Société.

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société quant à la gestion du capital pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

17 Instruments financiers et évaluation de la juste valeur

a) Instruments financiers

La classification des instruments financiers aux 30 juin 2017 et 2016 se résume ainsi :

	Au 30 juin 2017					
			Valeur			
			comptable		Juste valeur	
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	2 409 689	-	2 409 689	2 409 689
Placement temporaire	72 247	851 322	-	-	923 569	923 569
Autres sommes à recevoir	-	-	124 529	-	124 529	124 529
	72 247	851 322	2 534 218	-	3 457 787	3 457 787
Passifs financiers						
Comptes créditeurs et charges à payer	-	-	-	153 221	153 221	153 221
	-	-	-	153 221	153 221	153 221
Au 30 juin 2016						
		Valeur				
		comptable		Juste valeur		
		Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie		-	991 841	-	991 841	991 841
Placement temporaire		2 896 012	-	-	2 896 012	2 896 012
Autres sommes à recevoir		-	138 135	-	138 135	138 135
		2 896 012	1 129 976	-	4 025 988	4 025 988
Passifs financiers						
Comptes créditeurs et charges à payer		-	-	133 748	133 748	133 748
		-	-	133 748	133 748	133 748

Les actifs de la Société à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés de bons de souscription. Les actifs disponibles à la vente sont composés d'actions dans une société ouverte. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les autres sommes à recevoir et les comptes créditeurs et charges à payer sont des instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

b) Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation basée sur des prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés actifs.

Niveau 2 – techniques d'évaluation basées sur des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs ou sur des prix cotés d'instruments identiques ou semblables cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs; des données autres que des prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation qui sont observables pour cet instrument; et des données obtenues principalement à partir de données de marché observables ou qui sont corroborées par des données de marché observables par corrélation ou par un autre moyen.

Niveau 3 – techniques d'évaluation basées sur des données importantes non observables.

Un instrument financier doit être classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière aux 30 juin 2017 et 2016 selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur décrite ci-dessous :

	Au 30 juin 2017		Au 30 juin 2016
	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1
Actifs financiers	\$	\$	\$
Actions	851 322	72 247	2 896 012

Le 31 mars 2017, la Société a transféré du niveau 2 au niveau 1 un montant de 109 068 \$ d'actions ordinaires qui n'étaient plus assujetties à une période de restriction de vente.

Aucun transfert attribuable à des changements dans les données de marché observables n'a été fait parmi les niveaux hiérarchiques d'évaluation à la juste valeur au cours de l'exercice clos le 30 juin 2016.

c) Techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur

La juste valeur des actions est établie au moyen du cours acheteur dans le marché actif le plus avantageux pour ces instruments auquel la Société a immédiatement accès. Lorsqu'un cours acheteur n'est pas disponible, la Société utilise le cours de clôture de l'opération la plus récente touchant cet instrument. Si l'instrument fait l'objet d'une restriction concernant la période de vente, la juste valeur est escomptée et l'instrument est classé dans le niveau 2.

La juste valeur des bons de souscription est déterminée selon le modèle d'évaluation de Black et Scholes, qui se fonde sur les données d'entrée concernant le cours de l'action et sur l'évaluation de la volatilité. Si l'instrument fait l'objet d'une restriction concernant la période de vente, la juste valeur est escomptée.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

d) Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte associé à l'incapacité de la contrepartie de respecter ses obligations de paiement. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, au placement temporaire ainsi qu'aux autres sommes à recevoir. L'exposition maximale au risque de crédit correspond approximativement au montant comptabilisé à l'état de la situation financière. La Société ne détient aucun bien en garantie. Les actifs financiers inclus dans les autres sommes à recevoir consistent en intérêts et en sommes à recevoir d'un partenaire. Le risque de crédit lié à ces sommes provient d'une éventuelle incapacité des partenaires à acquitter leurs créances. La direction croit que le risque de crédit relativement aux actifs financiers inclus dans les sommes à recevoir est écarté parce que la Société a signé une entente avec une société minière majeure et que le risque de crédit lié aux sommes à recevoir d'un partenaire est nul, ce partenaire ayant déjà remboursé toutes ces sommes. Le risque de crédit lié à la trésorerie et équivalents de trésorerie est limité étant donné que la Société conclut des contrats avec une banque canadienne ayant une excellente cote de crédit et ses filiales. La Société minimise son exposition au risque lié à l'émetteur en n'investissant que dans des produits bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. L'exposition à ces risques est étroitement surveillée et contenue dans les limites dictées par la politique de placement de la Société. La Société réexamine sa politique de façon régulière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. L'approche de la Société dans la gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour respecter ses obligations lorsque celles-ci viendront à échéance. Au 30 juin 2017, la Société affichait une trésorerie et équivalents de trésorerie de 2 409 689 \$ (991 841 \$ au 30 juin 2016) pour régler ses obligations courantes de 174 959 \$ (156 252 \$ au 30 juin 2016). Toutes les obligations financières de la Société ont des modalités de paiement de moins de 30 jours et sont assujetties à des conditions d'échéance normales.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix comme le risque lié aux marchés boursiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique actuelle de la Société consiste à investir l'excès de trésorerie principalement dans des dépôts à terme ou dans des comptes portant intérêt auprès d'une banque canadienne et de ses filiales.

Pour l'exercice clos le 30 juin 2017, une augmentation ou une diminution des taux de 1 % sur les soldes bancaires portant intérêt aurait eu un impact approximatif de 23 858 \$ (8 041 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016) sur les résultats et le résultat global.

Risque de change

La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien et la quasi-totalité des achats est effectuée dans cette monnaie. Il en résulte une faible exposition de la Société au risque de change.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des marchés boursiers. La Société a établi une politique de placement qui fait l'objet d'un suivi trimestriel par le conseil d'administration.

Les variations de la juste valeur des actions disponibles à la vente sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Une variation de plus ou moins 10 % du cours des marchés, qui se serait produite le 30 juin 2017, aurait eu un impact de 73 820 \$ (250 650 \$ pour l'exercice clos le 30 juin 2016) après impôts sur les autres éléments du résultat global.

Les variations de la juste valeur des bons de souscription classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées aux états des résultats. Une variation de plus ou moins 10 % du cours des marchés, qui se serait produite le 30 juin 2017, aurait eu un impact de 6 253 \$ (néant pour l'exercice clos le 30 juin 2016) après impôts sur les états des résultats.

18 Transactions entre parties liées

La Société a effectué les transactions suivantes avec des sociétés détenues par des administrateurs :

	2017	2016
	\$	\$
Frais engagés capitalisés dans des biens miniers	-	7 010
Loyer et frais de bureau	19 800	19 800
Recherche de propriétés minières	-	377

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties apparentées.

Les dépenses capitalisées dans des biens miniers et la recherche de propriétés minières se composent principalement de frais liés à l'exploration et de services fournis par une compagnie détenue par un administrateur de la Société.

Le loyer et les frais de bureau sont liés à la location d'espaces pour des bureaux.

19 Événements postérieurs à la date de clôture

a) Le 5 juillet 2017, la Société a fait un placement privé de 328 000 \$, par l'émission de 4 100 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement était accompagné de 2 050 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 5 juillet 2018.

b) Le 31 juillet 2017, la Société a créé une filiale américaine dont le nom est VIOR GOLD USA, LLC. Cette filiale, détenue à 100 %, a été créée afin d'acquérir des claims miniers et d'effectuer des travaux d'exploration dans l'état du Nevada aux États-Unis d'Amérique.

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016

(en dollars canadiens)

c) Le 18 août 2017, la Société a signé un bail de trois ans et un mois commençant le 1^{er} septembre 2017 et se terminant le 30 septembre 2020. Le loyer sera de 22 331 \$ pour la première année et ce montant sera ajusté à chaque date anniversaire selon la variation des frais d'exploitation, des taxes ainsi que des frais d'énergie.

d) Le 11 septembre 2017, la Société a modifié son régime d'options d'achat d'actions afin d'augmenter le nombre maximum d'actions pouvant être émises de 2 270 434 actions à 3 725 926 actions.